



Attestation de compétences  
Certificat de réalisation

# LES PRINCIPES DE LA TVA

## DATE(S)

À déterminer

## LIEU

CCI DU CHER  
Avenue d'Issoudun  
18000 BOURGES

## DURÉE

1 jour soit 7 heures

## PUBLIC(S)

Salariés

## OBJECTIFS

- » Appliquer la réglementation des normes et des principes comptables d'une entreprise
- » Réaliser ses déclarations de TVA
- » Elaborer les états comptables de fin d'exercices

## COMPÉTENCES VISÉES

- » Le mécanisme de la TVA
- » Les déclarations

## MODALITÉS D'ACCÈS

- » Bulletin d'inscription
- » Entretien d'étude du besoin
- » Questionnaire de positionnement
- » Convention de formation
- » Clôture des inscriptions 15 jours avant

## EMPLOIS VISÉS

Optimisation des outils et pratiques dans ses missions quotidiennes



### TAUX\*

Taux de satisfaction	<b>94,80%</b>
Taux de certification	<b>100%</b>
Taux de rupture	<i>non concerné</i>
Taux d'insertion à 3 mois	<i>non concerné</i>
Taux d'insertion à 6 mois	<i>non concerné</i>
Taux de poursuite d'étude	<i>non concerné</i>

\*Taux de satisfaction global des formations du parcours développement des compétences calculé en 2023

### ACCESSIBILITE HANDICAP

Etude des besoins spécifiques  
au cas par cas  
Aide à la constitution des dossiers  
Adaptations spécifiques.  
**Contactez notre référente handicap  
pour plus d'informations :**



**Nathalie BONNARD**  
nathalie.bonnard@cher.cci.fr  
02 48 67 55 55

### TARIFS

550€/personne (Net de TVA)  
Possibilité de prise en charge par OPCO

### CONTACTS CCI FORMATION<sup>18</sup>

**Diane HAPPE**  
**Fadila EL MEZOUARI**

cciformation18@cher.cci.fr | 02 48 67 80 64

CCI du cher - Avenue d'Issoudun  
CS 70237 - BOURGES CEDEX

**cher.cci.fr**

### PRÉREQUIS

Aucun

### PÉDAGOGIES & MOYENS

- » Intervenants professionnels et issus du secteur
- » Participative et directement opérationnelle
- » Activité centrée sur les spécificités de l'entreprise
- » Distanciel possible si conditions l'exigent
- » Groupe de 5 à 12 personnes

### MODALITÉS D'ÉVALUATION

- » Evaluation de l'acquisition des compétences via des mises en pratique et exercices pendant la formation.
- » Evaluation de la formation à chaud par chaque participant.
- » Evaluation à froid (entre 3 et 6 mois)
- » Evaluation par l'intervenant du groupe et de la bonne acquisition des compétences + réponse aux objectifs



# PROGRAMME DÉTAILLÉ DE FORMATION\*

\*Des modifications peuvent intervenir pour répondre au mieux aux attentes de l'entreprise et des salariés formés.

## Les modules

### 1. LE MÉCANISME DE LA TVA

- Les principes de fonctionnement de la TVA
- Rattacher une opération à la bonne déclaration
- Identifier les opérations de l'entreprise soumises à la TVA
- La TVA collectée, la TVA déductible

### 2. LES DÉCLARATIONS DE TVA

- Délimiter le champ d'application de la TVA
- Appliquer les règles de territorialité de la TVA
- Déterminer les droits à déduction de la TVA
- Récupérer et déclarer la TVA
- Maîtriser les règles de facturation, de comptabilisation et de déclaration